

Concilier prévention et gestion des déchets dans une optique d'économie circulaire

Cours Pratique de 2 jours

Réf : DCH - Prix 2023 : 1 530€ HT

La gestion des déchets est l'étape ultime de la mise en œuvre d'une stratégie d'économie circulaire pour palier la raréfaction des ressources naturelles. Cette formation vous permettra de valider ou optimiser votre organisation selon les principes de prévention et de gestion définis par la réglementation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Apprendre à gérer les documents de liaison avec les prestataires déchets

Tirer parti de la contractualisation pour assurer la conformité de la gestion de ses déchets

Comprendre les implications du développement de la REP

Appréhender l'impact de l'évolution de la politique française en matière d'économie circulaire

Acquérir une méthodologie pour concilier prévention et gestion des déchets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques. Pédagogie active et participative. Exercices pouvant s'appuyer sur des documents apportés par les participants (contrats, documents de traçabilité, registre déchets).

TRAVAUX PRATIQUES

Quiz. Études de cas. Réflexion collective. Échanges dirigés. Co-construction d'outils. Réalisation de sa feuille de route.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 09/2019

1) Valider les fondamentaux dans un contexte fortement évolutif

- Rappel des fondamentaux.
- S'assurer d'une terminologie et d'un langage communs.

Exercice : Quiz d'évaluation avec débrief de l'intervenant.

2) Gérer les documents de liaison avec les prestataires déchets

- Acquérir une méthodologie de codification des déchets selon la nomenclature européenne.
- Connaître le panorama des documents officiels d'accompagnement des déchets.
- Appréhender le circuit suivi par un Bordereau de Suivi de Déchets Dangereux (BSDD).
- Prendre connaissance des procédures de transfert transfrontalier.

Etude de cas : Décryptage d'une sélection de documents de liaison proposés par le formateur ou les apprenants.

3) Garantir la conformité de la gestion de ses déchets

- Identifier les preuves de conformité que doivent fournir les acteurs des filières de gestion.
- Faire l'inventaire des points de vigilance lorsqu'on fait appel à des sous-traitants.
- Prendre connaissance des rôles et responsabilités dans le cadre de travaux sur les bâtiments.
- S'appuyer sur le rebouclage avec la tenue du registre chronologique des déchets.

Travaux pratiques : Co-construction d'une checklist d'analyse de contrat.

PARTICIPANTS

Responsables QSE, services généraux, logistique. Tout acteur de l'entreprise en charge de la gestion des déchets de son service.

PRÉREQUIS

Connaître les principes de la réglementation relatifs au tri et à la gestion des déchets d'activités économiques. (Équivalent de la formation ref.GCH.)

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Intégrer les exigences en matière d'économie circulaire

- Appréhender les 7 piliers de l'économie circulaire selon l'ADEME.
 - Traduire les principes en actions et faire le lien avec la production et la gestion des déchets.
 - Faire le point sur les exigences issues de la Feuille de Route Économie Circulaire.
- Réflexion collective* : Évaluation du niveau de maturité de son organisation.

5) Acquérir une méthodologie pour concilier prévention et gestion des déchets

- Connaître les principes de "l'étude déchets".
- Identifier les points de vigilance du diagnostic dans une perspective de cycle de vie.
- Identifier les arguments en faveur de la prévention des déchets.
- Savoir trouver les aides techniques et financières pour optimiser la gestion de ses déchets.

Travaux pratiques : Construction de sa feuille de route.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2023 : 23 oct., 07 déc.

LYON

2023 : 30 oct.

MONTPELLIER

2023 : 02 nov.

STRASBOURG

2023 : 07 déc.